



Permis pour Smartphone : éducation à la citoyenneté numérique

Présentation du PACTE et du permis

Parents et jeunes utilisateurs

Nous traversons une époque dans laquelle nos existences physiques et notre vie en ligne ne cessent de se croiser (*onlife*). Le Smartphone et les dispositifs connectés à Internet sont des instruments qui nous accompagnent tous les jours et qui ont de ce fait un impact important sur notre façon de vivre, d'interagir avec les autres et d'apprendre. Leur puissance et leur diffusion impliquent de grandes responsabilités : chaque action exercée en ligne peut laisser une trace indélébile pouvant avoir des répercussions dans l'existence physique.

Il est donc essentiel de développer une **conscience profonde de l'importance d'un usage attentif et respectueux de la technologie**. C'est pour cette raison que le principe même du **projet de Permis pour Smartphone** est représenté par la signature d'un **pacte** symbolique entre les parents et leurs enfants.

En quoi ce pacte est-il important ?

Le pacte que vous vous apprêtez à lire représente un **engagement mutuel** : il ne s'agit pas seulement de gérer de façon responsable les dispositifs concernés, mais il constitue également une **opportunité de mûrir ensemble** dans le monde numérique en tant que citoyens numériques conscients.

D'un côté, les **parents** reconnaissent le potentiel d'Internet et s'engagent à être présents en soutenant leurs enfants dans la navigation dans un monde numérique en évolution rapide lourd de risques et d'opportunités. Il s'agit d'un engagement éducatif et de protection. De l'autre côté, les **jeunes** acceptent leur rôle d'utilisateurs responsables, conscients des difficultés, mais aussi des conséquences susceptibles de résulter d'une utilisation inappropriée de la technologie. Il s'agit donc d'une promesse de confiance et de responsabilité.

Pourquoi un Permis pour Smartphone ?

Le Permis pour Smartphone délivré aux jeunes étudiants ne dépend pas de la possession effective d'un dispositif personnel, mais il concerne l'utilisation de **tous les dispositifs connectés à Internet** (smartphone, ordinateur, tablette, smart TV, console de jeux vidéo, assistants vocaux, etc.) pour usage personnel, familial ou entre amis. Il s'agit d'un pacte symbolique de co-responsabilité entre élèves et parents reconnaissant chez les jeunes gens la maturation de la conscience avec l'acquisition d'instruments technologiques.

Le permis est un **prêt de responsabilité** accordé aux jeunes gens et pouvant être suspendu ou retiré en cas d'utilisation irresponsable des dispositifs. C'est un instrument pédagogique, une opportunité pour apprendre et se développer et comprenant que l'utilisation correcte de la technologie n'est pas seulement un droit, mais aussi un devoir envers soi-même et les autres.



Permis pour Smartphone : éducation à la citoyenneté numérique

Le projet de Permis pour Smartphone est financé par le projet Centres de facilitation numérique - Mesure 1.7.2 du PNRR



Patente per l'uso consapevole dello smartphone

LE PACTE

Tu as accès à des dispositifs avec une connexion données (Smartphone, tablette, ordinateur, Smart TV, console de jeux, etc.) : il s'agit d'instruments dont la puissance presupposent toutefois certaines responsabilités. De fait, dès la naissance, tu as entre les mains quelque chose qu'aucune des générations précédentes n'a jamais eu. Tu n'es toutefois pas seule responsable : tu es mineur(e) et tes parents ou ceux qui s'occupent de toi paient également pour tes erreurs.

Observez-moi, mais permettez-moi d'essayer.

D'enfant à parent (ou à qui assume ce rôle) :

1. J'ai accès à des dispositifs avec une connexion données. Je devrai être **responsable** de leur utilisation et en prendre soin.
2. Le **blocage** pour accéder aux dispositifs sera seulement pour le monde externe, par pour vous.
3. Je crée mon **identité numérique** à construire octet par octet, dans le bien comme dans le mal, tout au long de ma vie.
4. La quantité d'informations qui m'arrivera sera massive. Le seul filtre en ma possession sera mon **éducation** et ma **conscience**.
5. Je n'utiliserai pas la technologie pour mentir, me moquer de quelqu'un ou quelque chose ou pour tromper un autre être humain **et je ne me laisserai pas prendre** dans des conversations qui pourront nuire à quelqu'un et surtout à moi-même.
Je ne serai ni victime ni bourreau.
6. Je n'enverrai pas, ne diffuserai pas et ne demanderai pas de photos de parties intimes, que ce soit les miennes ou des autres. Je suis conscient du fait que je peux me ruiner la vie ou ruiner celle des autres à l'avenir. La **mauvaise réputation** qui résulterait de tout ce que je pourrais faire de mal en ligne me poursuivra pour toujours.
7. J'apprendrai à comprendre comment utiliser mon smartphone en ligne **sans en devenir dépendant** et sans être moi-même exploité(e). Ne pas perdre le contrôle pourra également être utile aux autres.

De parent à enfant :

J'ai reçu en héritage les informations nécessaires pour te protéger dans le monde physique, mais je n'en ai pas assez pour te protéger dans le monde numérique qui est en constante évolution.

Je m'engage à ne pas t'abandonner dans le monde numérique comme dans le monde physique.

Si tu ne comprends pas ou s'il arrivera quelque chose que tu ne sais pas gérer, parles-en et, ensemble, nous trouverons une solution.

Nous ne sommes pas nés numériques, mais la vie est une salle d'entraînement pour toutes les solutions.

Les conseils que tu vas bientôt lire sont là pour t'aider à penser : souviens-toi que le meilleur antivirus est ton cerveau.

- 1.** Le permis de Smartphone est un **prêt de responsabilité**. Sa validité dépendra de ton comportement : au fond, même le permis de conduire peut t'être retiré si tu fais une erreur. Pour la loi, jusqu'à ce que tu deviennes majeur(e), **moi aussi je serai responsable**.
- 2.** Apprends à bien communiquer même avec les instruments numériques : **ce que tu dis ou écris te décrit** plus que tu ne le penses.
- 3.** Sois rapide à la frappe, mais n'oublie jamais que **vitesse** et **intelligence** ne vont pas toujours de pair.
- 4.** Ce qui te suis dans la vie, ce sont les **souvenirs** et les **expériences**. Vis tes propres expériences et ne te contentes pas de regarder celles des autres sur un écran.
- 5.** Bien que les réseaux sociaux soient tes compagnons pour étendre ton cercle de connaissances, ne leur permets pas de prendre le dessus et de devenir tes **maîtres**.
- 6.** Dans un monde où il est très facile de laisser des traces, mais très difficile de les effacer avec certitude, souviens-toi que **la vie numérique vaut autant que la vie physique. Le virtuel est réel**.

Lieu et date _____

*Signature des parents ou de qui
en assume la responsabilité*

Signature de l'enfant